

DOSSIER

Énergie renouvelable :
la méthanisation

HABITAT

La rénovation
énergétique

TOURISME

L'histoire de la
Fonderie d'Antoigné
sous un nouveau jour

NUMÉRO 10 / JUIN 2022

Communauté de communes



édito par David Chollet

Président de la Communauté de communes
Maire de Souigné-sous-Ballon

Maine Cœur de Sarthe est une Communauté de communes dynamique !

Elle l'était avant la période COVID, elle l'a été durant ces 2 années en répondant à l'urgence de la vaccination au profit de tous les habitants, et elle l'est aujourd'hui avec de beaux projets qui vont aboutir cette année.

D'un naturel optimiste, il faut avoir pour notre territoire une vision d'avenir, afin de répondre aux grands enjeux qui nous attendent :

- Concernant **l'habitat et la réduction des consommations énergétiques**, chaque propriétaire peut désormais bénéficier de tous les conseils pour lancer une rénovation énergétique de sa maison, avec le dispositif SURE.
- Sur **la production d'énergie**, nous soutenons les deux projets agricoles de productions de Biogaz, situés à Courcebœufs et Montbizot. Ainsi, à terme, la production annuelle sera de 30 Gwh (giga watts/heure), soit l'équivalent d'une consommation de 3600 foyers.

- **Réduire la fracture numérique** : un conseiller sillonne désormais nos 13 communes pour aider ceux qui peinent avec l'outil informatique.
- **Réduire fortement nos volumes de déchets** : après avoir appris à bien trier, il nous faut désormais apprendre à produire moins de déchets.
- **Les accueils de loisirs** durant les vacances s'adaptent aux familles et seront désormais ouverts tout l'été.

Ces thématiques sont abordées dans ce bulletin estival.

Je reviendrai dans un prochain numéro sur d'autres projets ambitieux : celui de la future salle de tennis de table, celui des mobilités ou encore de l'accueil d'entreprises.

Dynamique et solidaire, Maine Cœur de Sarthe a débloqué près de 22 000€ pour aider les familles ukrainiennes accueillies sur plusieurs communes de notre territoire.

Dynamique et connectée : **Maine Cœur de Sarthe sera d'ici quelques mois entièrement raccordée à la fibre optique.**

L'été arrive, je vous invite à profiter de nos paysages et attraits touristiques du Pays du Mans et de la Sarthe.

Bonnes vacances et bonne lecture !

Sommaire #10 / Juin 2022

- Plan Climat Air Énergie Territorial **03**
- Zoom sur le fonctionnement d'une unité de méthanisation agricole **04**
- Économie **06**
- Habitat **07**
- Solidarité Ukraine **08**
- Tourisme **09**
- Action sociale **10**
- Numérique **13**
- Environnement **14**
- IntraMuros **16**

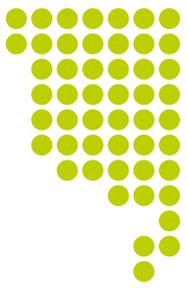


ZA Les Petites Forges • 918, rue des Petites Forges
72380 Joué-l'Abbé
Téléphone : **02 43 27 37 20**
Mail : contact@mainecoeurdesarthe.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au Mercredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
Vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

www.mainecoeurdesarthe.fr



PCAET

Plan Climat Air Énergie Territorial



Rencontre avec

Michel Lalande

5^e vice-président de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe en charge du PCAET et de l'aménagement du territoire



Michel Lalande, présentez-vous en quelques lignes aux habitants du territoire.

Maire de La Bazoge depuis 2020, j'effectue actuellement un 5^e mandat au sein du conseil municipal de ma commune. Avant d'être élu maire, j'ai été adjoint pendant 25 ans aux finances et au développement économique. Le développement est la thématique qui a également animé toute ma carrière professionnelle dans le marketing des semences horticoles. J'aime pouvoir œuvrer sur des projets à long terme qui visent à faire bouger les lignes. C'est le cas du PCAET qui est porté au niveau du Pays du Mans et dont je suis en charge sur la Communauté de communes.

Expliquez-nous ce que signifie l'acronyme PCAET et ce dont il traite.

Le PCAET signifie Plan Climat Air Énergie Territorial. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un plan, soit un document de référence, qui vise à adapter le territoire aux changements climatiques avec le soutien de la Région Pays de la Loire, l'État et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Ce plan local adopté pour la période 2019-2025 et travaillé en concertation avec les autres communautés de communes membre du Pays du Mans porte l'objectif

ambitieux d'avoir un territoire à énergie positive en 2050 ! C'est-à-dire un territoire capable de satisfaire ses besoins énergétiques en utilisant principalement les énergies renouvelables. Mais également en devenant zéro émetteur de carbone. Aujourd'hui pour chaque nouveau projet nous devons systématiquement penser à être vigilant quant à son impact carbone. Afin de tenir l'objectif posé pour 2050, le PCAET se divise en deux volets pour plus d'efficacité : diminution de la consommation d'énergie par la mobilité et l'habitat, qui est portée par mon collègue vice-président Maurice Vavasseur, et développement des énergies renouvelables dont je m'occupe.

Quelle est votre action sur le territoire vis-à-vis du PCAET ?

J'œuvre depuis deux ans pour faire appliquer le PCAET sur le territoire. Pour cela, j'ai

rencontré les différents maires et conseillers municipaux en charge des énergies renouvelables afin de sensibiliser mes collègues élus sur l'importance de la réduction des émissions de carbone et le développement des projets d'énergies vertes. La conjoncture actuelle sur les prix de l'énergie doit par ailleurs donner un coup d'élan à ce développement. Mon action consiste également à assurer le suivi des projets sur le territoire et représenter la Communauté de communes lors des commissions au Pays du Mans.

Quels projets liés aux énergies renouvelables sont en cours de développement sur le territoire ?

Au niveau du Pays du Mans, le PCAET pose des objectifs de développement d'énergies propres et renouvelables :



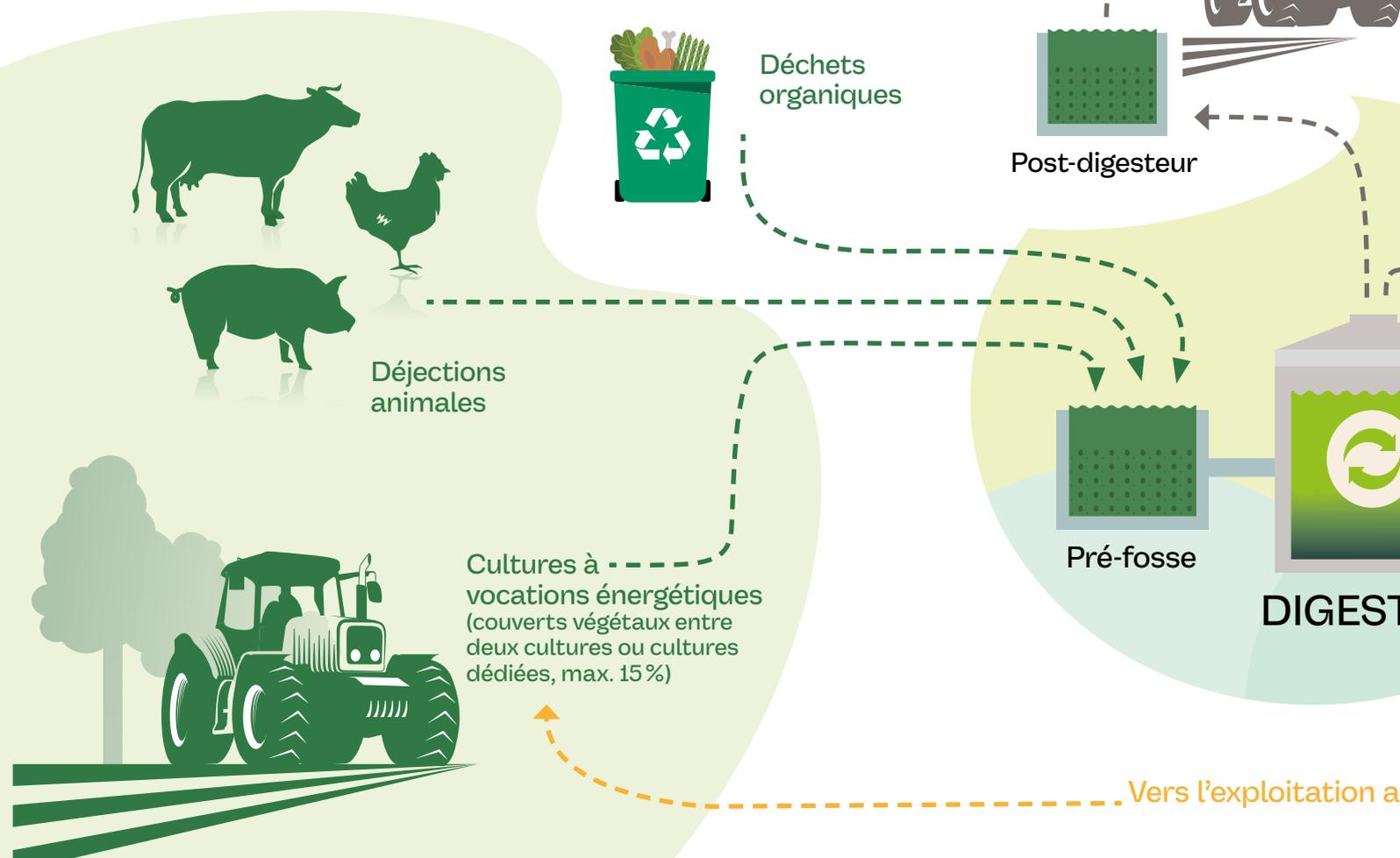
photovoltaïque, éolien, méthanisation, réseaux de chaleur bois collectifs. À notre échelle

communautaire, deux projets de méthanisation agricole avec injection de biogaz dans le réseau sont en cours de développement. Un sur la commune de Courceboeufs, l'autre sur Montbizot. Pour ces projets, les deux permis de construire ont été accordés par la préfecture. Ces unités de méthanisation et plus globalement les sources d'énergies renouvelables à mettre en place vont devenir structurantes pour l'avenir énergétique du territoire. Ainsi, vous trouverez sur les pages suivantes un zoom sur le fonctionnement d'une unité de méthanisation afin que nous puissions tous comprendre comment, à l'avenir, nous puiserons nos sources d'énergie pour vivre dans un monde soutenable.



Zoom sur le fonctionnement d'un

Un **méthaniseur** est une unité de production de gaz créé à partir de matières organiques. Ce gaz, notamment constitué de méthane, est appelé biogaz car il provient seulement de la fermentation de matières organiques. Ainsi, il s'agit d'une énergie 100% naturelle et entièrement renouvelable.



Lexique

Pré-fosse : La pré-fosse est le lieu de stockage des matières organiques avant passage dans le digesteur.

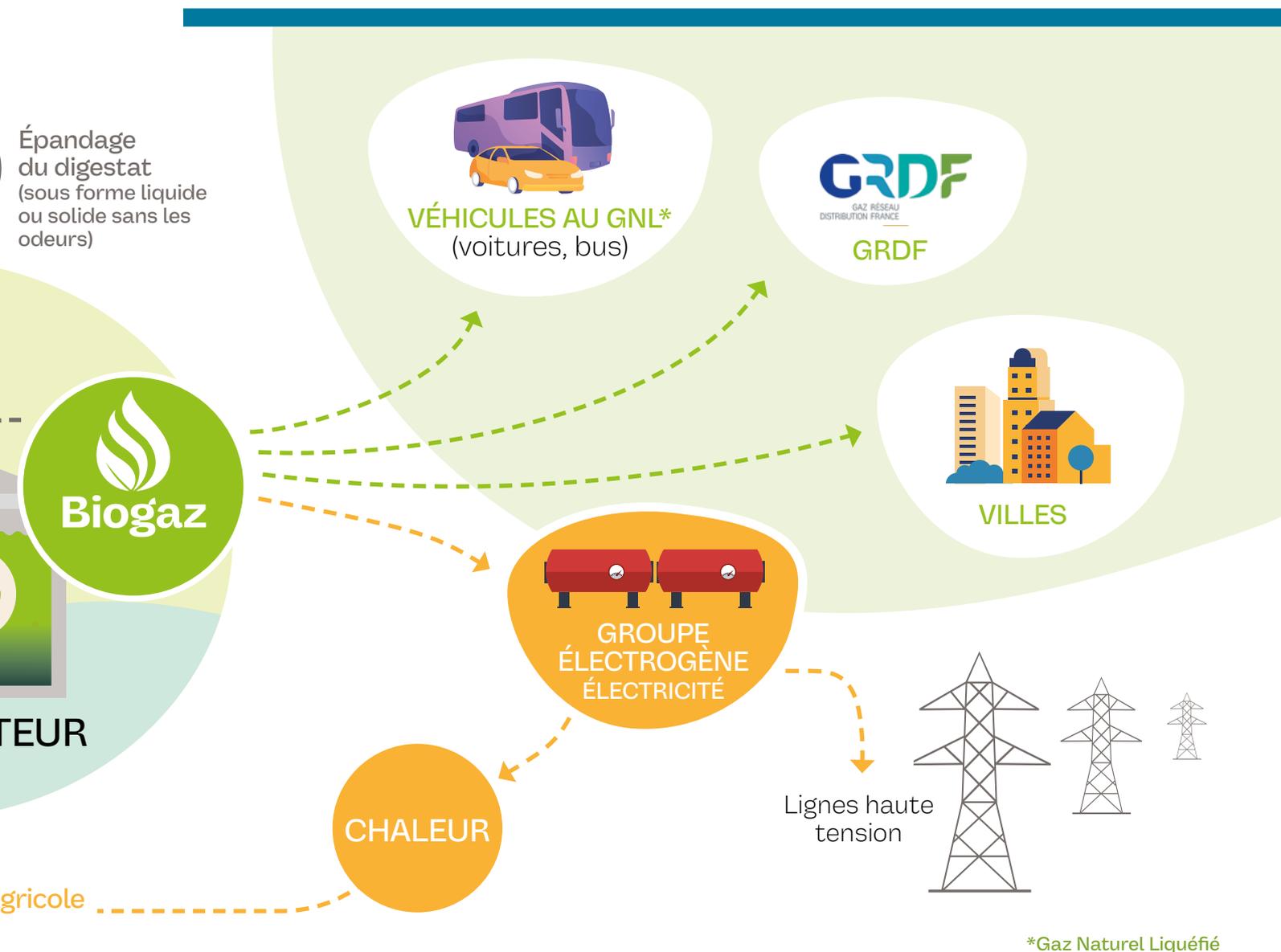
Digesteur : Le digesteur est une cuve cylindrique dans laquelle le biogaz est produit grâce à une fermentation en conditions anaérobies (milieu pauvre en oxygène). La matière y est brassée pour être homogénéisée et éviter la formation d'une croûte. Elle reste dans la cuve en moyenne 80 jours. Afin que les bactéries puissent se développer le digesteur est chauffé à une température comprise entre 20 et 60°C.

Post-digesteur : Le post-digesteur est le lieu de stockage du digestat (compost) qui a été utilisé précédemment dans le digesteur. Ce digestat est par la suite épandu dans les champs de culture.

Groupe-électrogène : Le groupe-électrogène permet une cogénération d'énergie en transformant le biogaz en électricité d'une part et en chaleur d'autre part.

La méthanisation est une source d'énergie renouvelable qui présente un **double-intérêt** : la **production d'énergie** en proximité du territoire afin d'alimenter directement nos foyers dans un contexte global de transition écologique et **l'utilisation du digestat** issu du méthaniseur dans les champs de culture. Celui-ci possède un fort pouvoir fertilisant car il est riche en azote et davantage assimilable pour les végétaux.

l'unité de méthanisation agricole



David Chollet, président de la Communauté de communes précise la position de la collectivité sur l'installation de méthaniseurs sur le territoire.

Lors du Conseil communautaire du 7 décembre 2020, les élus ont délibéré favorablement sur l'installation de méthaniseurs sur le territoire. Ceci correspond à un vaste programme que nous avons validé sur la transition écologique, avec l'objectif de produire de l'énergie renouvelable.

Ces unités de méthanisation agricole, portées majoritairement par des agriculteurs, ne fonctionneront qu'avec des matières organiques agricoles (déjections animales, cultures intermédiaires...). Il n'est pas prévu pour les unités de Courceboeufs et de Montbizot d'utiliser des matières organiques issues d'exploitations industrielles.

Aussi, l'emplacement d'une unité de méthanisation doit être en terrain agricole, et les élus ont confirmé vouloir réserver les terrains en zones d'activités pour des industriels.

Quelques chiffres

À l'échelle de la Sarthe, **23 unités** de méthanisation sont actuellement en cours de fonctionnement. Sur cet ensemble, 17 sont situées sur des exploitations agricoles. Ces chiffres classent la Sarthe 3^e département des Pays de la Loire en nombre d'unité de production, derrière la Vendée (34) et le Maine-et-Loire (30).

Au niveau régional, **121 méthaniseurs** produisent du biogaz et 58 unités de production sont en instruction ou en travaux, parmi lesquelles se situent les projets d'installation à Courceboeufs et Montbizot.

Données au 31 janvier 2022 recensées par l'Observatoire de la transition écologique des Pays de la Loire

Jean-Philippe Kadjomou, nouvel interlocuteur des porteurs de projets

Depuis le mois de janvier, le service économie de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe est assuré par Jean-Philippe Kadjomou, nouveau chargé de mission économie et animation locale, en remplacement de Nicolas Maudet parti courant 2021. Ainsi, Jean-Philippe Kadjomou est le nouvel interlocuteur des porteurs de projets sur le territoire.

Avant son arrivée en Sarthe début 2022, Jean-Philippe a étudié et travaillé dans différentes régions de France. Originaire d'Abidjan en Côte d'Ivoire, où il est né et a grandi, c'est à Marseille qu'il a d'abord obtenu une Licence Économie et Gestion avant de partir six mois en Espagne pour un échange Erasmus. À son retour, il décroche un Master Ingénierie du développement économique territorial à l'Université de Bordeaux. Dans le cadre de son master, Jean-Philippe effectue un stage sur l'impact de la LGV Paris-Bordeaux sur le tourisme d'affaires en métropole bordelaise. Il achève son parcours d'études avec une formation en tourisme, toujours à Bordeaux. À la suite de ses études, Jean-Philippe intègre en 2019 le service économie de la Communauté de communes du Pays Fontenay-Vendée en tant que chargé de mission économie. Il s'y occupe de la gestion du FISAC (Fond d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce), dispositif d'aide sous forme de subvention aux artisans et commerçants de production, ainsi que du programme Territoire d'industrie, afin d'apporter des réponses aux problématiques rencontrées par les industriels présents en sud Vendée.

Au sein de la Communauté de communes, les missions qui ont été confiées à Jean-Philippe sont le suivi des projets et l'animation du



territoire sur les thématiques de l'économie, du commerce, du tourisme et de la santé. Son rôle : être une personne ressource pour les porteurs de projets sur le territoire vers qui se renseigner, en amont des partenaires économiques tels qu'Initiative Sarthe ou le réseau Entreprendre. Durant ses premiers mois en Maine Cœur de Sarthe, Jean-Philippe s'est attaché à rencontrer les acteurs du territoire tels que les élus, les chambres consulaires, les clubs d'entreprises, les associations, les professionnels de santé, le Département de la Sarthe, la Région Pays de la Loire. Ceci afin de pouvoir saisir correctement les enjeux liés à un territoire qui lui était nouveau. Parallèlement à cela, il a travaillé sur la planification d'un calendrier afin de réunir de manière trimestrielle la commission économie de la Communauté de communes. Il a aussi œuvré à la mise en place d'une bourse aux locaux, qui a pour objectif de repérer l'ensemble des biens immobiliers disponibles pour de futures installations d'entreprises. À l'heure actuelle, huit locaux ont été repérés sur le territoire dont trois sont disponibles à la vente. En parallèle, Jean-Philippe travaille, en collaboration avec le service communication, depuis le mois d'avril sur la rubrique « Les mardis de l'Éco »

(#MardiÉco), mise en place sur la page Facebook de la Communauté de communes. Le concept de cette rubrique est simple puisqu'il s'agit de partager chaque mardi une information liée à l'économie du territoire communautaire. Enfin, étant mis à disposition du Club d'Entreprises Cœur de Sarthe pour son animation,

Jean-Philippe planche sur la mise en place d'une nouvelle programmation d'animations économiques, à destination des chefs d'entreprises membres du club.

e-mail :
jeanphilippe.kadjomou@mainecoeurdesarthe.fr
Tél. 06 13 63 19 09
ou 02 43 27 68 47

Les actus du Club d'Entreprises Cœur de Sarthe

par **David Leroy**, président



Pour cette année 2022, nous travaillons avec Jean-Philippe Kadjomou, notre nouveau développeur économique, à relancer des activités diverses à destination de nos membres. Notre objectif reste le même : permettre aux entreprises de notre Communauté de communes de se retrouver dans la bonne humeur et surtout, contribuer au dynamisme économique du territoire.

Trois activités phares ont été organisées par le Club en début d'année : une visite de l'entreprise TECC qui s'est tenue le 8 mars. Ce fût l'occasion, non seulement de visiter les locaux d'une entreprise dynamique sur le territoire, mais aussi de bénéficier d'une formation gratuite sur l'utilisation des extincteurs.

La seconde activité, organisée sous l'angle de la convivialité, s'est tenue le 24 mai. Il s'agissait d'un tournoi de tennis de table entre les chefs d'entreprises mais aussi les élus locaux et d'autres partenaires de notre Communauté de communes. Ce tournoi s'est fait en



partenariat avec le club Maine Cœur de Sarthe Tennis de Table.

La troisième, notre assemblée générale qui a eu lieu le 22 juin, a rassemblé les membres de l'association et quelques élus locaux, l'occasion de faire un point d'étape sur la gestion de l'association. Un barbecue convivial a été organisé à l'issue de cette belle soirée.

Cette première partie de l'année nous a également permis de renforcer nos relations avec d'autres partenaires et clubs économiques :

- Visite de l'entreprise AS Discount organisée par le Club d'entreprise de la Haute Sarthe le 2 février
 - Formation à la Banque de France, le 7 avril
 - Partenariat avec le club LUCIE sur leur « matinale » consacrée à la cyber criminalité, le 3 mai dernier.
- D'autres actions viendront enrichir nos agendas les prochains mois.



SURE

Le Service Unique pour la Rénovation Énergétique de vos maisons est en service

Le Pays du Mans, syndicat mixte auquel adhère la Communauté de communes, a lancé le 18 mars 2022, à l'occasion du salon de l'habitat au Mans, la plateforme **SURE (Service Unique pour la Rénovation Énergétique)**. Il s'agit d'un service public gratuit permettant d'accompagner, de manière neutre, les propriétaires privés occupants ou bailleurs pour leurs projets de rénovation énergétique de leur logement. Autrement dit, c'est un guichet unique à qui l'on peut poser toutes ses questions liées à la rénovation énergétique. Ce guichet unique géré et animé par le Pays du Mans s'inscrit dans le dispositif de l'État France Rénov' et bénéficie des conseils de l'opérateur spécialisé dans l'habitat Citémétrie.

Un accompagnement en toute sûreté

En sollicitant la plateforme SURE, vous serez accompagnés tout au long de votre parcours de rénovation énergétique en bénéficiant :

• De conseils, informations et rendez-vous

Les conseillers de la plateforme répondent à

toutes vos questions au : 02 55 44 10 10.

Pour aller plus loin, vous avez la possibilité de convenir d'un rendez-vous personnalisé d'environ une heure dans les locaux de SURE ou lors d'une permanence sur le territoire. Lors de ce rendez-vous pensez à venir avec les plans de votre logement, des devis, photos en lien avec votre projet.

• D'une formalisation du projet

Une fois les premiers contacts établis, une visite et évaluation énergétique de votre logement devra être

effectuée afin d'estimer les coûts des travaux et des aides financières pouvant vous être allouées.

• D'un soutien technique et administratif au lancement des travaux

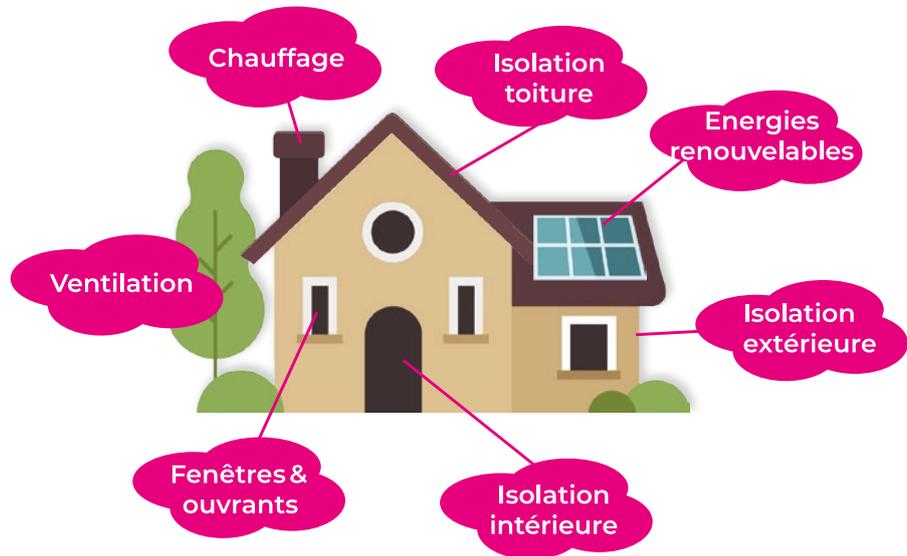
SURE vous aide dans le choix des entreprises et dans l'analyse des devis, en parallèle de vous appuyer dans le montage des dossiers de subvention.

• Suivi de chantier et vérification de fin de travaux

Un suivi de chantier est assuré jusqu'à la fin des travaux sur le logement.

Éligibilité et type de bâti

Pour être éligible à un accompagnement de SURE, le logement des propriétaires privés doit être situé sur le périmètre du Pays du Mans. De plus, seules les constructions de plus de deux ans (maisons individuelles, copropriétés, petits tertiaires privés jusqu'à 999m²) sont incluses dans le dispositif. Pour les populations à revenu modeste, d'autres sont en cours d'élaboration et vous seront prochainement proposés.



Service Unique pour la Rénovation Énergétique des logements du Pays du Mans



Contactez la plateforme SURE



02 55 44 10 10

www.sure-paysdumans.fr

e-mail : contact@sure-paysdumans.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Des permanences sur le territoire

Vous pouvez prendre contact physiquement avec un conseiller SURE lors d'une permanence sur le territoire. Elles se tiennent chaque premier vendredi après-midi du mois à la **mairie de Ballon-Saint Mars** et chaque dernier vendredi matin du mois à la **mairie de La Bazoge**.



Soutien à l'Ukraine contre l'horreur de la guerre

Le 24 février dernier, l'armée russe envahit l'Ukraine et commence à bombarder les grandes villes du pays dont la capitale, Kiev. La population est directement menacée et n'a d'autre choix que de fuir vers l'ouest du pays afin de rejoindre bien souvent la Pologne, première terre d'accueil au sein de l'Union européenne. Un élan de solidarité se met en place dans l'ensemble des pays européens et notre territoire Maine Cœur de Sarthe y prend part, d'abord avec la collecte de dons financiers et matériels. Puis rapidement à travers l'accueil de réfugiés, dans des logements communaux ou directement chez l'habitant, sur les communes de Ballon-Saint Mars, La Bazoge, La Guierche, Montbizot, Souillé et Soulligné-sous-Ballon. Pour soutenir les communes dans l'accueil des réfugiés, **le Conseil communautaire vote dès le mois de mars le versement d'une aide de 22 000€**, représentant la somme symbolique d'un euro par habitant, à destination des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Elena Tkachenko et Franck Trouvé, à l'origine de l'accueil des réfugiés ukrainiens en Maine Cœur de Sarthe

Habitants d'une commune voisine de notre territoire, Sargé-lès-Le Mans, Elena Tkachenko et Franck Trouvé sont à l'origine de l'accueil des réfugiés ukrainiens en Maine Cœur de Sarthe. Dès le début de la guerre, les bombes pleuvent sur Kharkiv et sa place de la Liberté, là où Elena enseignait auparavant le yoga dans sa ville d'origine avant d'arriver en France il y a plusieurs années. En visionnant ces images terribles, elle ressent « comme un trou » dans son cœur et la nécessité d'agir,



Arrivée de trois familles ukrainiennes à La Guierche



Formalités administratives à la préfecture de la Sarthe



Franck et Elena

notamment pour mettre en sécurité son père resté en Ukraine. Franck, proche d'Éric Bourge, vice-président de la Communauté de communes et maire de la Guierche, entame alors des démarches en collaboration avec les élus du territoire afin d'organiser l'accueil de plusieurs réfugiés. Moins de quinze jours après le début de la guerre, Elena et Franck prennent la route pour la Pologne avec un détour par Lyon afin d'y récupérer des médicaments et du matériel médical pour les transporter jusqu'à Cracovie. Là-bas, ils retrouvent le père d'Elena et des amies de la Fédération ukrainienne de yoga. Au retour, ils récupèrent une autre amie et ses enfants à Prague, en République tchèque. Tous sont accueillis chaleureusement à La Guierche mi-mars et sont hébergés depuis sur le territoire communautaire. La communauté ukrainienne en Maine Cœur de Sarthe

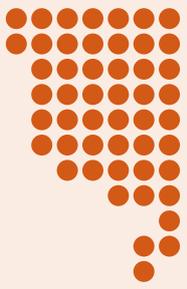


Repas avec les Ukrainiens accueillis en Maine Cœur de Sarthe

s'est depuis étoffée avec l'arrivée de nouveaux réfugiés par l'intermédiaire de l'association Tarmac. Elena et Franck œuvrent à présent à l'intégration et au bien-être des Ukrainiens au quotidien sur le territoire. Ils participent chaque mois à une réunion communautaire avec les élus du territoire afin d'assurer le suivi des accueils.



Premier cours de français chez Joanna

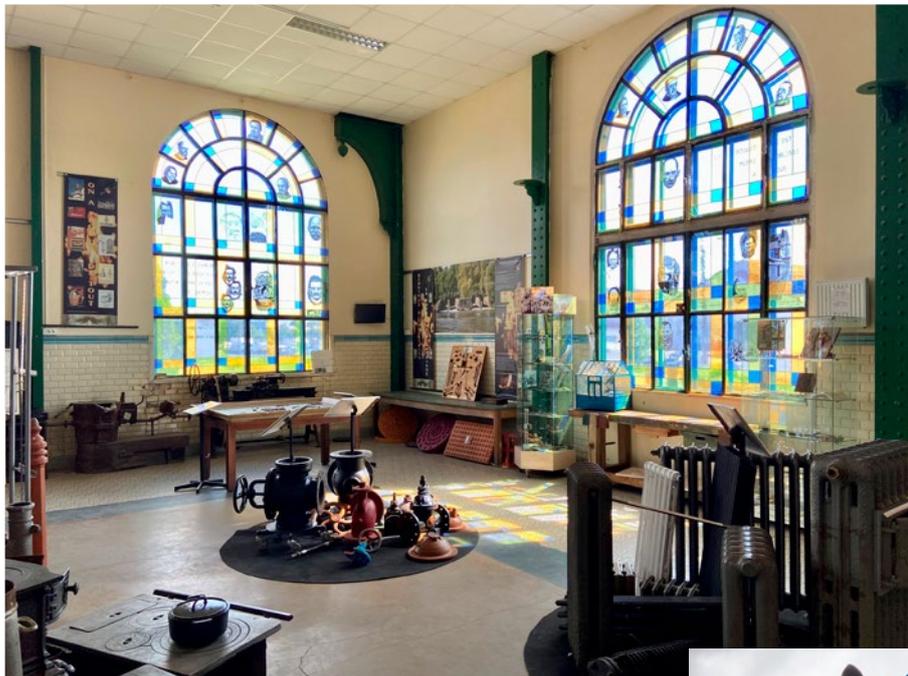


Découvrez l'histoire d'Antoigné sous un nouveau jour

Le 1^{er} mai dernier, les portes de la Fonderie d'Antoigné à Sainte-Jamme-sur-Sarthe ont rouvert au public après deux années de fermeture avec une toute nouvelle scénographie. Réel témoignage du passé industriel de Sainte-Jamme, cette mise en scène travaillée par les Fondateurs d'Antoigné en collaboration avec l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe et le Pays du Mans vous transporte à travers les moments clés de l'ancienne industrie locale.

« La mise en place de la nouvelle

scénographie qui reprend les points clés de l'histoire de la Fonderie a nécessité une dizaine d'années de chine aux quatre coins de la France. Il ne restait plus rien des produits fabriqués ici suite à la fermeture en 1985. Aujourd'hui, grâce au formidable travail de récupération qui a été mené, vous pouvez venir contempler toute une palette des produits qui ont fait la réputation et la prospérité d'Antoigné » précise Gérard Viel, président de l'association des Fondateurs d'Antoigné.



Visiter Antoigné

Le Musée de la Fonderie d'Antoigné est ouvert aux visites le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h durant tout l'été en juillet et août et le premier dimanche de chaque mois entre juin et novembre, de 14h à 18h. Il est ouvert toute l'année pour les groupes sur rendez-vous.

- Tarifs : 5€ par adulte
- 2€ par enfant, gratuit jusqu'à 12 ans
- Tél. : 09 63 21 56 83
- e-mail : ass-fondateurs-antoigne@orange.fr



À l'agenda cet été...

Côté Ville Côté Campagne

Partez sur une journée à la rencontre d'agriculteurs, entrepreneurs, artistes ou artisans, passionnés faisant vivre notre territoire. Certains lieux sont ouverts spécialement pour l'occasion !

Mercredis 20 juillet et 24 août
15€ par personne (avec déjeuner)
ou 2€ par personne (sans déjeuner)
Inscription obligatoire au
02 43 27 35 30.
Covoiturage organisé.



Nouveauté pour l'été 2022 !

L'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe déménage le samedi, en juillet et août, à la Fonderie d'Antoigné, à Sainte-Jamme-sur-Sarthe. Vous y retrouvez les mêmes services proposés qu'à Ballon-Saint Mars (renseignements, agenda, brochures touristiques en libre accès, vente de guides de randonnées, etc...). Ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h.

**Office de Tourisme
Maine Cœur de Sarthe**
36, rue du Général Leclerc
72290 Ballon-Saint Mars
Tél. : **02 43 27 35 30**

e-mail : officedetourisme@mainecoeurdesarthe.fr
www.tourisme-mainecoeurdesarthe.fr





La politique sociale communautaire



Magali Lainé 3^e vice-présidente de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe en charge de la vie des familles, de l'action sociale et de la petite enfance.

Le déploiement de la politique sociale communautaire sur le territoire



La Communauté de communes déploie depuis 2018 son projet social sur le territoire. Elle œuvre, à l'organisation concrète d'une offre globale des services aux familles de manière structurée à l'échelle du territoire communautaire. Elle favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits, et optimise les interventions de tous les acteurs en Maine Cœur de Sarthe. **La politique sociale c'est le vivre ensemble et c'est donc l'affaire de tous.** Se rencontrer, se connaître, créer des ponts... c'est faire en sorte que chacun trouve sa place et la possibilité de la trouver.



Passerelle avec les classes de petite section pour les enfants accueillis à la petite enfance



Réunion dans les locaux de la Communauté de communes concernant le projet éducatif de territoire



La politique sociale communautaire se déploie sur le territoire à travers la mise en place de **différentes actions** :

- **Une contribution financière** de la collectivité au fonctionnement de la Maison Des Projets par le biais de subventions annuelles couvrant 60% du budget du centre social. Le partenariat et la cohérence de projets de la MDP et de la Communauté de communes permettent de développer des services et d'expérimenter des projets. La

mise en place d'une formule expérimentale d'ouverture des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) par la MDP, cet été pour la période du 1^{er} au 12 août, doit répondre aux besoins des familles ne disposant pas de congés à cette période.

- **Le Projet Éducatif De Territoire**, mené en partenariat avec l'État, l'Éducation nationale et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Sur cette thématique, la Communauté de communes accompagnée



taire

Politique sociale

des mairies, écoles du territoire et de la MDP, pilote un projet proposant une cohérence éducative aux enfants du territoire. Pour cela des « passerelles » ont été créées, notamment entre les classes de petite section sur le territoire et les enfants accueillis à la petite enfance. Elles existent également pour les enfants de 3 à 5 ans avec les ALSH. Le Projet Éducatif De Territoire comprend aussi l'organisation des « mercredis loisir » avec la MDP et des

ALSH pour les enfants de 3 à 12 ans. Ainsi que des ateliers dans les collèges de Ballon-Saint Mars et Sainte-Jammes-sur-Sarthe, en lien avec les compétences psychosociales des pré-ados et adolescents.

- **L'accueil d'un conseiller numérique**, mis à disposition par le Département de la Sarthe (voir page 13 rubrique « numérique »).

- D'autres projets sont actuellement en cours de construction dont une réflexion sur **les accueils en temps périscolaires**.



Passerelle pour les enfants de 3 à 5 ans avec les ALSH



Zoom sur le LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent)

Situé sur la commune de Ballon-Saint Mars à « La Grange », le LAEP est ouvert depuis un an, dans le cadre d'une expérimentation, afin de répondre aux nombreuses sollicitations des familles exprimant le besoin de disposer d'un lieu de rencontre avec leurs jeunes enfants. Ce lieu d'accueil est ouvert les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois entre 9h et 11h30. Les matinées connaissent une fréquentation régulière et répondent aux besoins exprimés par les familles.



La politique sociale en quelques chiffres

2 346 674 €, c'est le coût total de la politique sociale de la Communauté de communes en 2021 en comprenant le fonctionnement de la Maison Des Projets (MDP), la coordination globale et le service petite enfance.

Sur cette somme, les familles contribuent à hauteur de 13%, la CAF 28% et les autres partenaires 6%. Ainsi, le reste à charge de la collectivité s'élève à 53% du montant.

Concernant la politique petite enfance, en 2021, le coût du service s'élève à 857 650 € avec un reste à charge de 363 429 € pour la collectivité, les familles couvrant 11% de la dépense et la CAF, 45%.

Après 2 années particulières en raison de la situation sanitaire, les moments de convivialité et les rassemblements sont de nouveau à l'honneur. Plus que jamais le besoin de se retrouver se fait ressentir.

La Maison Des Projets, qui a vocation d'être garante de l'animation globale du territoire, met tout en œuvre pour répondre à vos besoins. À ce titre, l'été et l'automne 2022 seront ponctués de différents temps forts conviviaux.

Les temps forts à venir

Depuis plus de deux ans, La Maison Des Projets et l'Association des Parents d'Élèves de Montbizot travaillent conjointement à l'organisation d'une **compétition de caisse à savon** sur le territoire.

Récemment rejoints par les Assomniaks de Sainte-Jamme-sur-Sarthe et l'ASL de La Guierche, ce nouveau collectif vous attend **le dimanche 18 septembre 2022**, à Montbizot pour cette première édition. Un atelier de construction est toujours proposé sur l'accueil de loisirs des 6-8 ans sur des rendez-vous réguliers les samedis matins pour tous ceux qui ont besoin d'un coup de main afin de finaliser la construction de leurs bolides !

Les grandes veillées d'été vont également faire leur retour **les vendredis 22 juillet et 26 août**, pour la première



fois depuis 2019. Très appréciées des familles, elles permettent de se réunir autour d'un beau moment de partage et de convivialité. Au programme : repas partagé, valorisation des actions et projets réalisés par les enfants et les ados durant l'été, et animations diverses. Une belle occasion de se retrouver tous ensemble. La programmation détaillée à venir prochainement !

L'été sera par ailleurs riche en animations pour toute la famille. Au programme : **des animations ados en juillet et en août ou encore des sorties en famille** comme une escapade au Croisic. La programmation détaillée est à suivre sur le site internet de la MDP et sur ses réseaux sociaux

Autre moment phare à venir, la première édition du **forum des familles** qui aura lieu **le 22 octobre à la salle de l'Envol à la Bazoge**. À destination des familles du territoire Maine Coeur de Sarthe, le forum propose une journée complète avec des intervenants présents sur des conférences, stands ou encore tables rondes sur des thématiques autour de **la parentalité, du lien intergénérationnel et du développement durable**.

Vie associative

La Maison Des Projets fonctionne également grâce à l'engagement fort de ses élus. Le conseil d'administration, composé de 26 membres est pleinement engagé dans le quotidien de l'association et prend part aux décisions concernant la vie quotidienne de l'association.

Enfin la MDP rayonne en grande partie grâce à l'investissement de ses bénévoles.

Ils sont nombreux à s'impliquer au quotidien pour **l'Épicerie Solidaire** et le soutien à la scolarité. **Le Repair Café** a également fait son grand retour

après 2 années d'absences. Au-delà de donner de son temps, Jocelyne véritable pilier du centre social se confie en affirmant que le Centre social lui permet de rencontrer des gens bienveillants et accueillants qui lui donnent un sentiment d'appartenance et d'utilité.

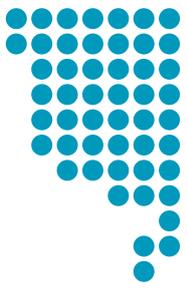


Reso'Ap s'installe en Maine Coeur de Sarthe

L'association Reso'Ap, fondée par la MSA et Génération Mouvement, se déploie sur le territoire avec le soutien de La Maison des Projets. Elle favorise l'autonomie des personnes grâce à une aide à la mobilité et à l'accompagnement à domicile. À destination des personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité ou d'isolement social, elle fonctionne grâce à un solide réseau de bénévoles : pourquoi pas vous ?

Pour faire le lien avec l'association vous pouvez vous renseigner à l'accueil de la MDP.

Maison des Projets Espace François Mitterrand, place de la République
72290 Ballon-Saint Mars • 02 43 27 36 77 • accueil.maisondesprojets@gmail.com



Le conseiller numérique

Un service gratuit dans les 13 communes

Antoine Blot, conseiller numérique du Département de la Sarthe sur le territoire

Afin de développer les usages et lutter contre l'exclusion numérique, le Département de la Sarthe a mis en place en décembre dernier une nouvelle mission de service public : le conseiller numérique. Ce dispositif initié par l'État s'inscrit dans le cadre du Plan de relance. Antoine Blot est le conseiller numérique pour notre territoire communautaire. Après avoir suivi une période de formation avec les conseillers numériques des autres communautés de communes sarthoises entre décembre et avril, Antoine est à votre disposition depuis fin avril. Il vous accompagne dans la prise en main des différents matériels informatiques (ordinateur, tablette, smartphone) ou l'usage des applications, réseaux sociaux, boîtes mail, prise de rendez-vous médicaux en ligne, achats en ligne etc...

Rendez-vous personnalisés et ateliers collectifs

Antoine Blot vous propose un accueil en rendez-vous personnalisé ou en atelier collectif. En rendez-vous personnalisé, vous pouvez le solliciter pour un accompagnement selon vos besoins. Les permanences sont organisées dans toutes les mairies du territoire sur des créneaux d'une heure. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone en appelant votre mairie, la Communauté de communes ou la Maison des Projets. Les ateliers collectifs sont, eux, organisés chaque mardi et abordent une thématique particulière. Ils se déroulent, par groupe de 6 maximum, en alternance à la Maison des Projets, à Ballon-Saint Mars et à la structure des P'tits Bouts du Maine de Neuville-sur-Sarthe. Le planning mensuel des ateliers collectifs est communiqué et affiché en début de mois.

Inscriptions au 02 43 20 42 00 ou 02 43 27 36 77.



Antoine Blot entouré de Véronique Cantin, vice-présidente du Département de la Sarthe, David Chollet, président de la Communauté de communes, Éric Bourge, vice-président, et Michel Musset, conseiller communautaire délégué, lors d'une présentation à la presse durant le Forum local du numérique le 29 mars 2022, à Souillé.



Parole d'utilisateur

Martine, habitante de Ballon-Saint Mars, livre son ressenti sur le rendez-vous personnalisé avec Antoine Blot : « Je suis très satisfaite des deux rendez-vous que j'ai pu avoir avec Antoine. Il m'a rassuré dès le départ en m'expliquant que c'est normal de ne pas savoir tout faire sur son téléphone. J'ai pu lui poser toutes les questions que j'avais. Les deux séances ont été très riches en informations ! N'ayant pas d'enfants ni neveux, je trouve le dispositif très intéressant pour pouvoir se former aux côtés d'une personne ressource en informatique. D'autant plus qu'aujourd'hui nous pouvons de moins en moins se dispenser du numérique ».

Emballages recyclables : focus sur les anomalies de tri des bac jaunes

Il vous est peut-être déjà arrivé de constater que votre bac jaune n'avait pas été collecté pour raison d'anomalies de tri. Ce sont les ripeurs de la société Paprec, prestataire de la Communauté de communes, qui vérifient le contenu des bacs lors des tournées. Si votre bac jaune n'a pas été collecté, c'est qu'il contenait des déchets n'allant pas au tri sélectif mais plutôt aux ordures ménagères, en déchèterie ou au composteur.

Pourquoi les ripeurs effectuent ces contrôles ?

Pour plusieurs raisons :

- **Limiter l'impact financier** des déchets indésirables présents dans les bacs jaunes qui engendrent un surcoût pour la collectivité. En 2021, le surcoût s'élevait à 116 000€. En effet, les déchets indésirables sont écartés des emballages valorisables puis envoyés vers l'incinérateur.
- **Réduire le risque d'incendie** dans les camions. Dernièrement un camion

de ramassage a pris feu à Souigné-sous-Ballon causant la perte de celui-ci (valeur matérielle de 250 000€).

- **Lutter contre la prolifération des nuisibles** sur le centre de tri provoquée par la présence de restes alimentaires

- **Éviter de dégrader les conditions de travail du personnel** assurant le tri manuel des déchets (présence de couches, serviettes hygiéniques, litières d'animaux, poussière..).



Retrouvez toutes les consignes de tri et gestes à adopter sur votre livret **Maine Cœur Environnement**.

Le livret est consultable en ligne sur le site de la Communauté de communes rubrique « Gérer les déchets » ou en flashant ce QR Code



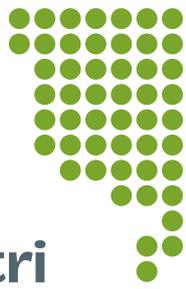
Les déchets récurrents constatés par Paprec dans les bacs jaunes



Dans votre bac jaune, attention à ne pas imbriquer les emballages !



*Points d'apports volontaires



Marion Alves,
stagiaire au service
environnement sur la
réduction des déchets



Depuis le mois de mars, la Communauté de communes accueille au sein du service environnement **Marion Alves** en tant que stagiaire, dans le cadre de son Master 1 Management en Ingénierie des Déchets et Économie Circulaire (MIDEC) réalisé à l'Université du Mans. Passionnée par l'urbanisme et l'écologie, elle a auparavant effectué un DUT Carrière sociale option gestion urbaine à l'IUT d'Alençon et une Licence professionnelle Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme au Mans. Travaillant sur la réduction et la prévention des déchets, Marion accompagne les élus de la commission environnement sur la rédaction de fiches actions s'inscrivant dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la collectivité, en appui avec le Pays du Mans. Parallèlement, elle a découvert et appréhendé, au fur et à mesure des semaines, le fonctionnement complet du service environnement en suivant les agents dans leurs différentes missions. Elle participe à des actions de sensibilisation dans les écoles ou la visite du centre de tri Valorpôle 72, le 21 avril dernier. Son stage lui permet, par ailleurs, de réaliser son mémoire de fin d'année sur le sujet des **pratiques de tri des habitants sur le territoire**. Marion a pu recueillir plus de 300 réponses sur vos pratiques de tri grâce à un questionnaire qui vous a été diffusé sur IntraMuros, le site internet de la Communauté de communes et lors de ses déplacements sur les communes.

Retour sur la visite au centre de tri Valorpôle 72

Jeudi 21 avril, la Communauté de communes a permis à une cinquantaine d'habitants, de tous les âges, de découvrir le fonctionnement du **centre de tri Valorpôle 72** chez qui nos déchets sont triés et recyclés. Lors de cette matinée découverte, les habitants ont pu bénéficier dans un premier temps d'une présentation générale du site et d'un éclairage sur les erreurs de tri, les tonnages de déchets produits par la Communauté de communes et sur la



Mot d'accueil et présentation du centre de tri



Impressionnant volume de déchets



Visite du centre

redevance des ordures ménagères. S'en est suivie une visite de la structure et d'un atelier de comparaison, très illustratif, sur la production de déchets d'un petit-déjeuner actuel par rapport à un petit-déjeuner des années 1950. Chaque année, **Valorpôle collecte 50 000 tonnes de déchets dont près de 1400 issues de nos communes**. L'impressionnant volume de déchets sur le site a fait prendre conscience à chacun

de la nécessité de réduire notre production de déchets. Celle-ci permet d'économiser les matières premières épuisables et précieuses, de limiter les impacts sur l'environnement et sur le climat, mais également de maîtriser les coûts de ces déchets au niveau de la collecte, du traitement, etc... Ainsi, il est important que nous réduisons, triions et recyclons nos déchets tous ensemble aujourd'hui !

Atelier comparatif sur la production de déchets d'un petit déjeuner aujourd'hui par rapport à 1950



Vous souhaitez visiter le centre de tri Valorpôle 72 ?

La Communauté de communes organise régulièrement des visites. Pour s'inscrire, veuillez écrire à : nicolas.letourmy@mainecoeurdesarthe.fr

Rappel Calendrier hebdomadaires des jours de collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables (1 sem. sur 2)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
La Bazoge	Joué-l'Abbé	Ballon-Saint Mars	Coursebeuufs	Montbizot
Teillé	La Guierche	Saint-Pavace	Neuville-sur-Sarthe	Saint-Jean-d'Assé
	Sainte-Jamme-sur-Sarthe		Souigné-sous-Ballon	
	Souillé			

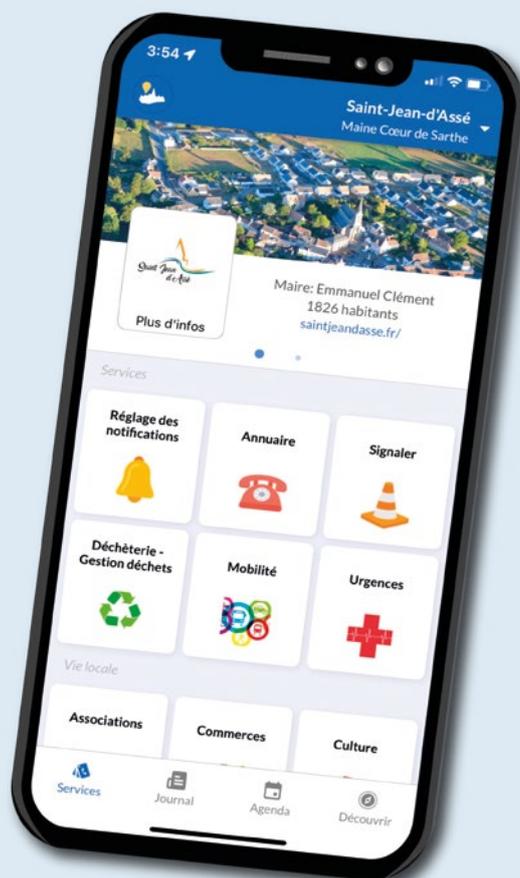
IntraMuros

L'info locale à bout de doigts !



Emmanuel Clément,
2^e vice-président de la
Communauté de communes
Maine Cœur de Sarthe en
charge de la communication,
de la promotion de l'action
communautaire et des actions
de mutualisation

Depuis un an maintenant, chaque commune dispose de son onglet sur l'application mobile IntraMuros. Grâce à elle, vous êtes tenus informés facilement de toute l'actualité communale et intercommunale, mais également des urgences telles que les coupures d'eau, les fermetures exceptionnelles des services publics ou travaux pouvant engendrer des fermetures temporaires de voirie. Aujourd'hui **nous sommes 4000 utilisateurs de l'application sur toute la Communauté de communes** ! Pour les habitants qui n'utilisent pas encore l'application, je vous encourage à la télécharger. C'est totalement gratuit et mis à jour régulièrement. **Si besoin, le conseiller numérique du territoire est à votre disposition pour vous accompagner dans la prise en main d'IntraMuros.**



Flashez pour
télécharger



Comment installer IntraMuros et consulter l'onglet de sa commune sur son téléphone portable ?

Pour cela, deux possibilités s'offrent à vous :

- Tapez « intramuros » sur Google Play pour les utilisateurs de smartphone Android ou dans l'App Store pour les utilisateurs d'iPhone.
- Flashez le QR Code et procédez au téléchargement de l'application.

Une fois l'application téléchargée, recherchez votre commune et activez les notifications pour être tenu informé des informations du territoire.